

COUPS D'ETAT EN AFRIQUE : RE-BONJOUR LA TAMBOUILLE !

Avec la chute du Mur de Berlin et le vent de démocratie qui a soufflé sur le monde et particulièrement sur l'Afrique beaucoup s'étaient mis à rêver à la fin des coups d'Etat et au décollage sans retour de la démocratie en Afrique. L'organisation de l'Unité Africaine (OUA) à l'époque s'était même laissée aller à bannir solennellement les coups d'Etat, décidant dorénavant d'exclure de la collectivité africaine, tous les putschistes. Eh bien, c'est râpé ! Comme on le sait, cette décision n'a pas pu s'imposer. Non seulement la démocratie, acceptée avec ruse par les autocrates africains, a été dévitalisée par la triche, la violence mais petit à petit, les candidats à la pérennisation ou à l'accession au pouvoir sont revenus à leurs premières amours : les coups d'Etat. Et finalement, ça passe. Ça passe parce qu'il y a des convergences d'intérêts qui y encouragent.

Il y a d'abord, venant des multilatéraux et surtout des bilatéraux, un soutien direct ou indirect à ce processus de renouvellement politique anti-démocratique. Cette pratique, dans laquelle excellait déjà aux premières heures de la décolonisation la Françafrique, est revenue particulièrement en force à l'arrivée de Jacques Chirac au pouvoir, même si le fait a été plus ou moins pratiqué par tous les régimes de Droite ou de Gauche.

Moyen par excellence du maintien de l'influence française, le recours au coup d'Etat, tel qu'il est mis en œuvre actuellement, a la particularité de s'être affiné à travers une subtile instrumentalisation des institutions internationales à vocation régionale ou universelle. On fait maintenant porter le chapeau à la CEDEAO, à la CEMAC... à L'Union Africaine, derrière lesquelles on s'abrite : ni vu ni connu ! A force, les coups d'Etat se tentent ou se réalisent sans que les Etats de démocratie dite avancée ni les institutions internationales ne réagissent vraiment sinon par des protestations convenues, toutes choses qui auront contribué à ruiner la jurisprudence de l'Union africaine sur les coups d'Etat et à les remettre en selle.

Relevons au passage que selon les intérêts en présence, le profil des putschistes, les liaisons des régimes renversés, les organisations africaines décideront de condamner pour de vrai ou seulement du bout des lèvres. On est loin du principe intangible du bannissement des coups d'Etat.

Il est par exemple quasiment impossible qu'un président, qui est bien assis dans la

Françafrique, puisse être victime d'un coup d'Etat. Comment les Bongo, les Biya, les Déby, les Compaoré, les ATT... pourraient-ils, si ce n'est par une satanée trahison à la Ould Taya de leurs gardes rapprochées, être victimes de putschs ? Non seulement, ils ont tout verrouillé au plan interne mais ils ont surtout des amitiés extérieures et surtout celles de la France. Ils ont ainsi non seulement les renseignements en amont avec eux mais toute tentative ou tout coup d'Etat entraînerait certainement une levée de boucliers et une expédition punitive pour réparer le trouble causé à l'ordre "français" français. On l'a vu dans le temps au Gabon, on l'a vu il n'y a pas longtemps à Sao Tome et Principe dont les liens avec la Françafrique sont bien connus.

Mais lorsque le président évincé fait bande à part, refuse de rentrer dans le moule, d'y payer sa "dîme", alors il ne peut s'attendre à aucune aide de la part de la "famille" française. Heureux si on n'a pas prêté main forte pour le débarquer comme on s'acharne à le faire actuellement de Laurent Gbagbo.

Si par malheur, il vient à être renversé comme il y a quelques temps Ange Félix Patassé et tout dernièrement Maouyia Ould Taya, eh bien, tout le système sera mis en place pour montrer qu'il s'agit d'un bon coup d'Etat et que le peuple a été libéré. Sur tous les tons, on donnera une image avenante des putschistes. Ils seront présentés comme des véritables Robin des bois, comme des "putschistes tranquilles" pour reprendre la formule du quotidien Le Monde (du 09/08/05) appliquée au colonel putschiste Ely Ould Mohammed vaïl. Jeune Afrique l'Intelligent, pour sa part, tirera "Mauritanie, Coup de force en douceur" (édition du 14 au 27 Août 2005). Façon d'aider à faire passer la pilule du coup d'Etat qui, comme tout coup d'Etat, est un changement brutal ?

La suite des événements sera confiée à la sagacité de la grande "famille" qui a tout réglé comme sur du papier à musique : l'UA, sur laquelle on le sait maintenant la "communauté internationale" s'appuie pour ne pas dire se défiance systématiquement, condamnera, suspendra. On va même, depuis le cas mauritanien, jusqu'à ajouter maintenant l'adjectif "provisoirement" ; la France, elle, réitérera sa condamnation de principe des changements anti-constitutionnels mais appréciera les efforts de la nouvelle équipe, et puis le temps et les médias faisant bien les choses, le coup d'Etat, après des élections de

pure forme, sera vite oublié. Ainsi, le tour sera joué, les apparences sauvées.

Mais il y a aussi, pour être plus juste, il faut reconnaître, que l'état même de la démocratie en Afrique a constitué un terreau favorable pour le réveil de l'hydre dévastatrice des coups d'Etat. Sur le continent en effet, après un départ en fanfare à travers conférences nationales souveraines... la démocratie en bien des endroits a pilé net pour entreprendre même des marches arrière parfois tout aussi fulgurantes que ses départs. Il n'est jusqu'à des pays comme le Sénégal où l'on dénonce ces reflux. Il en résulte un découragement quasi général vis-à-vis des méthodes pacifiques de conquête du pouvoir, une perte de confiance dans les gouvernants comme dans les institutions qui nourrit une désespérance qu'exploitent avec bonne conscience ceux qui ont les moyens de recourir aux armes pour prendre possession du pouvoir. Quand en Tunisie, au Gabon, au Cameroun, au Burkina Faso, au Tchad, en Egypte, on a des présidents qui sont en place depuis 10 ans, parfois 30 ans sinon plus, qui, non contents de monopoliser le pouvoir politique, d'inféoder la justice, mettent sous coupe réglée l'économie, sans même se préoccuper d'une politique de distribution qui prévienne les fractures, on pousse les gens à ne voir que la violence pour seule mode d'alternance.

Les coups d'Etat, par une curieuse convergence de circonstances, risquent d'avoir de beaux jours devant eux. Ils sont maintenant réinscrits dans la perspective, qu'ils viennent de l'extérieur avec des complicités nationales ou qu'ils soient le fait d'initiatives purement internes. Il reste à se poser la question de savoir pourquoi faut-il que ce soit l'Afrique qui soit rejetée à la touche du progrès démocratique. Ce n'est pas sûr que dans le partage des responsabilités, la plus grosse part revienne forcément aux Africains ! Si le cap de la Baule avait été maintenu, si la volonté des partenaires techniques et financiers était véritablement d'encourager la promotion de la démocratie en Afrique, il est certain que nous n'en serions pas là aujourd'hui. Pour avoir tout simplement haussé le ton, inscrit la démocratisation dans la thématique de l'aide au développement, on a vu le choc salvateur que cela a provoqué dans les années 80 et le formidable souffle d'esperance qui a balayé tout le continent.

(SANFINNA, JOURNAL BURKINABÉ)